



Chevroux

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 63 - Mars 2019

Billet du Syndic - M. Jean Daniel Curchod

Le port ... c'est parti !

Débarcadère & construction militaire

En décembre 2018, le Conseil général a accepté un préavis sur un investissement de CHF. 2'297'520.- pour la reconstruction d'un nouveau débarcadère ; le ponton d'accès (longueur 102 m et largeur 4 m) sera implanté dans la prolongation de la digue du môle. Cela permettra aux bateaux de ligne d'éviter de pénétrer à l'intérieur du port et de garantir leurs accostages.

L'ancienne station de pompage, située à côté du débarcadère actuel, sera transformée en salle d'attente et wc public.

Les travaux débuteront en hiver 2019 - 2020 et seront précédés, dès octobre, par la démolition des deux constructions militaires actuelles

et la reconstruction d'un seul bâtiment militaire, à côté de l'ancien débarcadère, qui sera aussi démoli.



Billet du Syndic - suite

Travaux en cours (pontons 1 à 8)

- ◆ Démolition & évacuation des pontons
- ◆ Arrachage de tous les pieux d'amarrage



- ◆ Dragage du fond (10'000 m³)
- ◆ Relevage et élargissement de l'accès à la digue nord
- ◆ Réparations digue, affaissée depuis 2007, entre pontons 9 & 10

A VENIR

- ◆ **Mars** pose des nouveaux pontons
- ◆ **Avril** battage des pieux et équipement (eau / électricité)
- ◆ **Mai** ouverture aux bateaux des nouveaux pontons 1 à 8
- ◆ **Eté** construction d'un dépôt sur l'emplacement des anciens wc
- ◆ Correction de la rampe d'accès aux bateaux à côté de la grue
- ◆ Réfections de la Place du Port



Hiver 2019 - 2020

- ◆ Construction du débarcadère
- ◆ Rénovation pontons 9 à 16
- ◆ Rénovation des wc et vestiaires
- ◆ Création place « déchetterie » et station de nettoyage des bateaux
- ◆ Réorganisation de la déchetterie et des emplacements (CVC, Paddle, etc.), face aux vestiaires actuels.

La Municipalité suit attentivement l'avancement des travaux et assiste aux séances hebdomadaires de chantier.



Nouveaux habitants à Chevroux

La Municipalité a convié les nouveaux habitants, arrivés entre mars 2017 et fin janvier 2019 à Chevroux, à une petite réception de bienvenue vendredi 8 février 2019.

Après la partie officielle à la salle du Conseil général, présentée par notre Syndic - Jean Daniel Curchod, suivie de l'intervention du Président du Conseil général - Charles-Edouard Bonny, un apéritif a été partagé en toute convivialité au caveau, en compagnie de la Municipalité incorpore, du Boursier et de la secrétaire.

La Municipalité se réjouit de les accueillir à Chevroux.

La Municipalité



Photo « La Broye » / D'Aprilli

Calendrier des manifestations 2019

- 15 mars 19h30 « L'Arc-en-Ciel » : fondue de soutien
Grande salle de Missy
- 22-23 mars 20h «La Lyre» - Grandcour : soirées
annuelles à l'Auberge communale
de Corcelles-Payerne
- 29 mars 14h-16h Club des Aînés : Intervention de
Christophe Schindelholz, diacre suffragant
- 6 avril « De vous à nous » : fournée du pain
à Chevroux
- 24 avril 20h15 Chœur Mixte Chevroux : soirée-spectacle
Beaulieu Payerne (générale publique -
entrée au chapeau) ; (portes 19h)
- & 26 - 27 avril Soirées-spectacles au Beaulieu à
1^{er}, 3 et 4 mai Payerne : sur inscription
- 26 avril Club des Aînés : « Je souhaite rester
à domicile : avec les soins à domicile, c'est
possible » - Anne Burdet, CMS Payerne
- 28 avril Jeunesse de Chevroux : course aux œufs
& Glisse-Club Grandcour : participation au
Slow Up du Vully
- 4 mai « De vous à nous » : fournée du pain
à Chevroux
- 11 mai Glisse Club Grandcour : vente de gâteaux
- 18 mai CVC : régates d'ouverture
(friture de perches à midi)
- 24 mai Club des Aînés : loto
- 25 mai Société d'Abbaye de Chevroux :
Tirs militaires à Chevroux
- 29 & 30 mai Jeunesse de Chevroux :
Fêtes de l'Ascension
- 31 mai Société d'Abbaye de Chevroux :
Tirs de l'Ascension à Chevroux



Calendrier des manifestations 2019

- 8 juin « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux 
- 21 juin Commission « Culture & Loisirs » : soirée pizza 
- 28 juin Club des Aînés : course
- 6 juillet « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux
- 8 au 12 juillet CVC : cours I Optimist / Laser
& 15 au 19 juillet CVC : cours II Optimist / Laser 
- 13 juillet Chœur mixte de Chevroux : kermesse 
- 20 juillet Association Chevroux Paddle : journée d'initiation à la plage de Chevroux 
- 27 juillet CVC : Voile d'Or (coquelets midi & soir)
- 1^{er} août**  **Matin : Marché villageois et animations Avenue du Port Chevroux**
& « La Chevrotine » : Tournoi amical de pétanque 
Soirée : Fête Nationale
- 3 août Association « Les Chevr'Alliés » : La bière en poupe 2019 
- 10 & 11 août CVC - Chevroux : rencontre des vieux bateaux - avec soirée jazz et friture 
- 31 août Jeunesse de Chevroux : tournoi de watervolley 
- 7 septembre « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux
- 14 & 15 septembre CVC - Chevroux : régates de clôture (14 soirée fondue et 15 à midi soupe aux pois offerte) - ouvert à tous 
- 5 octobre « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux 

Remerciements

1 an de plus !

Et oui, 2018 est terminé et laisse place à une nouvelle année. Durant celle-ci, il n'y a pas eu de nouveaux membres dans notre société, mais nous espérons qu'il y en aura bientôt.

2018 a été riche en émotions.

En effet, nous avons commencé à vos côtés avec la traditionnelle course aux oeufs, qui s'est très bien passée. Marie Bonny fut la gagnante de cette belle course.

Ensuite, l'Ascension, où pendant trois jours nous avons apprécié votre participation à cette fête. Pour la deuxième fois, nous avons organisé le « watervolley » ; le beau temps et la chaleur étaient présents et les mojitos aussi.

Nous avons aussi fêté les 125 ans de notre Société de Jeunesse les 5 et 6 octobre 2018, qui était une grande première. Ce fut un énorme plaisir de passer ce cap avec vous.



Et comme chaque année, nous avons passé un incroyable Nouvel-an à vos côtés, qui fut chaud et très amusant.

Nous avons eu énormément de plaisir à franchir cette étape avec vous et souhaitons vous remercier pour votre générosité et votre accueil chaleureux durant cette fabuleuse tournée du village.

En ce qui concerne la prochaine « Course aux oeufs », elle se fera le 28 avril 2019 et le ramassage des oeufs aura lieu les 19 et 20 avril. Les coureurs seront Matthieu Wolf et Gaël Moret.

Nous vous remercions également de votre présence et votre soutien lors de nos diverses activités et nous nous réjouissons de continuer à perpétuer les traditions de ce village avec vous.

La Jeunesse de Chevroux

Société de Jeunesse de Chevroux



La Municipalité propose un job d'été

La Municipalité propose, comme chaque année, des jobs d'été aux jeunes répondant en priorité aux critères suivants :



- ♦ être motivé(e)
- ♦ être ponctuel(le)
- ♦ avoir 16 ans révolus
- ♦ être, si possible, titulaire d'un permis de conduire

La Municipalité se réjouit de recevoir vos offres avec lettre de motivation.

NB. nombre limité de places.

Société de tir d'Abbaye de Chevroux

Dates des tirs 2019 à Chevroux :

Tirs militaires : Samedi 25 mai 2019
Heures : 8 h 00 – 12 h 30
Lieu : Stand de Chevroux

Tirs d'Abbaye : Vendredi 31 mai 2019
Heures : 7 h 30 – 13 h 30
Lieu : Stand de Chevroux



Société d'Abbaye des tireurs à la carabine - Chevroux

Abbé-Président : Stéphane Schüpbach
079 598 05 27
ste.schuepbach@bluewin.ch

1 ^{er} Lieutenant d'Abbé	Charles-Edouard Bonny
2 ^{ème} Lieutenant d'Abbé	Cyrille Bonny
Greffier	Olivier Wolf
Trésorier	Christophe Cuany

Nouveau site internet communal



Voilà, le nouveau site internet

www.chevroux.ch

est en ligne.

Merci d'avance d'y jeter un coup d'oeil...

CVC - Cercle de la voile Chevroux



Cours OPTIMIST / LASER 2019

L'objectif du Cercle de la Voile de Chevroux « Les Flibustiers » est de rendre la voile accessible à tous les enfants de 8 à 14 ans, quels que soient leur niveau et leurs aptitudes.

- Exigences :**
- Être âgé(e) de 8 à 14 ans ;
 - Savoir nager.

Si la voile te « branche » ou si tu désires vivre une aventure fantastique et inoubliable, viens nous rejoindre cet été !

Dates et horaires des cours :

- 1^{er} cours** du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2019
2^{ème} cours du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2019
de 9 h 45 à 16 h 30

Contact :

- Ingrid Krebs** 031 849 18 91 &
ingrid.krebs@bluewin.ch 079 744 46 75
Richard Krebs 079 605 42 67
Daniel Jung 079 721 94 24



Jardin d'enfants « L'Arc-en-Ciel »

Si vous souhaitez passer un moment convivial, tout en soutenant le jardin d'enfants de Grandcour, alors venez **vendredi 15 mars 2019 à 19h30 à la Grande salle de Missy** pour sa traditionnelle fondue de soutien.



Fondue, café et dessert :
CHF. 35.- par personne
Superbe tombola !

Inscriptions sur www.larcenciel.ch
ou au 076 448 73 00



Le Comité se réjouit de vous y rencontrer nombreux.

Table d'hôtes à Chevroux



Pro Senectute Vaud vous propose de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de « Tables d'hôtes », organisées par des bénévoles.

Comme chaque année, Mmes Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent chez elles pour partager un bon moment et faire de nouvelles connaissances, tout en dégustant de savoureux petits plats.

Lieu	Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux
Horaire et dates	à midi, les lundis 1 ^{er} avril, 6 mai et 3 juin.
Participation	CHF. 15.- tout compris
Renseignements & Inscriptions	Mme Margrit Thévoz 079 733 39 42 jusqu'au vendredi précédant le repas

vd.prosenectute.ch



Pour l'année 2019, le collectif « de Vous à Nous » vous propose deux ateliers pédagogiques

Le mercredi 15 mai 2019 – l'après-midi

Atelier : « On n'en perd pas une miette ! »

Viens créer ton pain à partir de produits qui respectent la nature. Tu pourras le décorer et le parsemer d'aliments qui lui donneront saveur et couleur.



Mme Christine Golay-Jay, diététicienne, clowne et consultante créative en alimentation te proposera de développer tous tes sens en utilisant ta créativité.

Public : enfant de 8 à 12 ans, max. 12 enfants

Délai d'inscription : le 1^{er} mai 2019

Le mercredi 3 juillet 2019 – l'après-midi

Atelier : « Y a quoi dans mon pain ? »

Viens découvrir, avec un membre de ta famille (parents, grands-parents, etc.), la ferme « Arc-en-Ciel » à Juriens et l'origine des aliments qui font du bon pain. Grâce à la famille Chezeaux, tu comprendras d'où viennent les céréales anciennes et leurs liens avec le monde du vivant, en visitant des champs.

Nous t'emmènerons à la rencontre des animaux de cette ferme bio et des nombreuses activités sur le domaine (par exemple l'utilisation du moulin sur pierre, la fabrication du fromage de chèvre, la dégustation de produits, etc.).

Public : enfant de 6 à 12 ans, max. 12 enfants

Informations et inscription sur le site : www.devousanous.ch



Les fournées de pain reprennent tous les premiers samedis du mois, d'avril à novembre 2019 ; **une banderole d'annonce** sera installée sur le panneau bleu à l'entrée du village afin de vous rappeler la date.

On se réjouit de votre visite.

Le « Président » (ancien chêne de Chevroux)

Notre grand chêne « Président » a quitté définitivement notre village. Le mercredi 12 décembre 2018 a eu lieu, à Colombier, la mise annuelle de bois précieux, organisée par l'Association forestière neuchâteloise.

A noter que notre « Président » portait la mention « Exceptionnel » !

VENTE DE BOIS PRÉCIEUX 2018

NOVEMBRE 2018



ForêtNeuchâtel organise sa traditionnelle vente de bois précieux. L'adjudication aura lieu le 12 décembre 2018 à 9h30 dans l'allée, en présence des propriétaires. La liste de vente est disponible. Merci de nous faire parvenir votre offre jusqu'au 10 décembre 2018.

<https://www.foretneuchatel.ch/vente-de-bois-precieux-2018>



*Photos prises par M. Jacques Mayor -
Municipal*

Cette fois, c'est fini !

Voici quelques chiffres :

Cubage : 9,39 m³

Longueur : 13 m

Poids : environ 7 tonnes (humide)

Diamètre avec écorce : 104 cm (95 cm sans écorce)

Prix de vente : CHF. 17'380 .—.

Prix au m³ : CHF. 1'851.—.

Depuis la fondation en 2006 de la Sté « ForêtNeuchâtel », c'est la pièce la plus chère qui a été vendue.

Quant à son acquéreur et son utilisation, il ne m'a pas été possible d'avoir le moindre renseignement de la part du Président de la société. Tout est top secret !

Par contre, notre garde-forestier et son équipe ont découpé la souche pour en faire une table, reste à savoir où la déposer...

Jacques Mayor - Municipal



Police des constructions



Un bureau technique externe a été mandaté pour la vérification des demandes et dossiers concernant les constructions. En effet il devient de plus en plus complexe de traiter les demandes, tenant compte de la zone réservée en vigueur de la commune, du nouveau PGA (plan général d'affectation) et RPGA (son règlement) à venir et autres prescriptions, tant communales que cantonales, voire fédérales.

Dès lors, nous vous rendons attentifs que désormais toute demande devra être fournie en double exemplaire et, si possible également transmise par courriel en format PDF, pour étude préalable.

Selon les cas, une analyse complémentaire du dossier, sur la base des exigences du bureau technique, pourra être demandée.

Il faudra alors, en fonction des dossiers, compter un délai d'environ 1 mois, du dépôt de dossier complet et conforme, à la mise à l'enquête.

Nous vous informons également que, dès cette année 2019, les frais inhérents aux analyses de demandes et/ou dossiers seront facturés aux propriétaires, respectivement demandeurs.

Merci de prendre bonne note de ce qui précède.

La Municipalité



Coup de balai 2019

La commune de Chevroux prend part à l'action « Coup de balai 2019 », toutefois, en accord avec les maîtresses de classes, elle aura lieu le **vendredi 29 mars 2019 à Chevroux.**

Elle est organisée, comme chaque année, en collaboration avec les classes de Chevroux.



SDIS Broye - Vully – Exercices 2019

DAP Y1 Ressudens				
Date	Heure	Exercice	Lieu de RDV	
Samedi	16.03.2019	09:00-11:00	Exercice 1	Grandcour
Mardi	07.05.2019	19:30-21:30	Exercice 2	Grandcour
Mercredi	04.09.2019	19:30-21:30	Exercice 3	Grandcour
Samedi	09.11.2019	09:00-11:00	Exercice 4	Grandcour

Point de contact : Grandcour - loge du feu

La présence aux activités du SDIS **est obligatoire.**

Vous pouvez remplacer un exercice manqué dans votre DAP par un autre exercice dans un DAP voisin. Pour ce faire, il est impératif d'annoncer la rocade aux 2 chefs de sites.

Nous rappelons que le SDIS Broye-Vully **recherche des volontaires.** Merci de vous annoncer au 026 662 65 73 ou info@sdisbv.ch www.sdis.bv.ch



Merci d'avance.

SDIS Broye - Vully

La Grande Cariçaie

Rappelez-vous !

Les réserves naturelles de la « Grande Cariçaie » sont en bonne partie ouvertes aux loisirs lacustres, mais abritent aussi quelques refuges pour la faune.







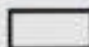
Ceux-ci sont très importants pour permettre la conservation d'espèces rares, sensibles à la présence humaine.

Plus d'info ?

grande-caricaie.ch/navigateurs

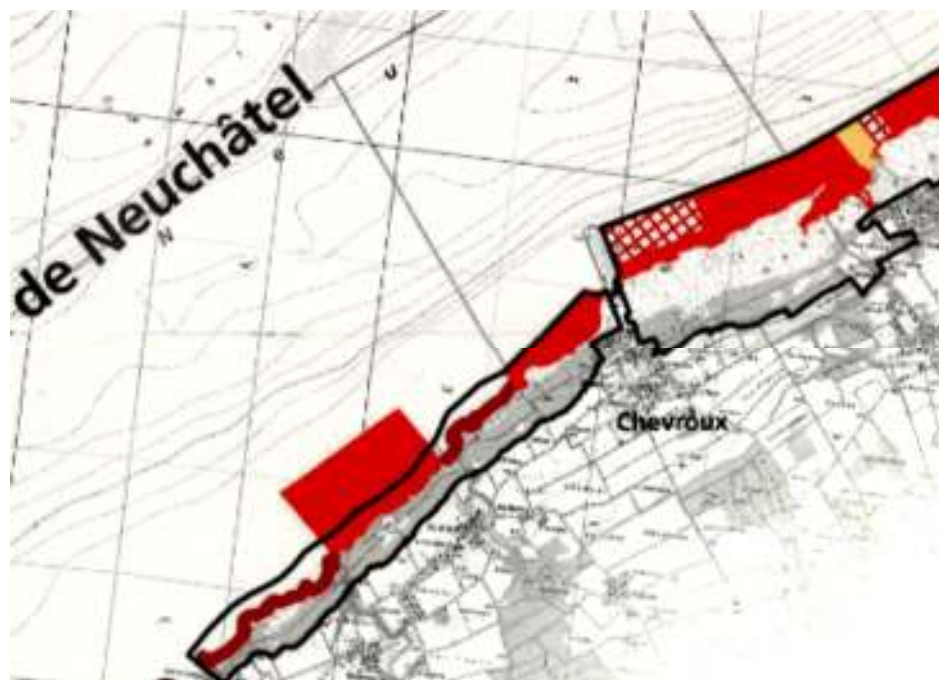
Zones protégées

Les restrictions de navigation valent pour **tous types d'embarcations**, tels que planches à voile, kites-surfs, canoës, avirons, pneumatiques, paddle, etc.

-  Zone interdite à la navigation et à la baignade (toute l'année)
-  Zone interdite à la navigation et à la baignade du 3ème mardi de septembre au 31 mai (Fanel: 1er octobre au 31 mars). Kitesurf interdit durant toute l'année
-  Bande de 25 m: baignade et navigation interdites à moins de 25 mètres des champs de végétation aquatique, tels que roseaux, joncs et nénuphars
-  Kitesurf interdit durant toute l'année
-  Périmètre des réserves naturelles

Se recommande l'Association de la Grande Cariçaie

Navigation et zones protégées



Nous vous remercions donc:

- 1) de ne pas pénétrer dans les secteurs balisés avec des bouées jaunes,

  sur la carte

- 2) hors secteurs balisés et hors plages autorisées, de respecter une distance de 25 m aux champs de végétation aquatique, tels que roseaux, joncs ou nénuphars.

 sur la carte

Merci par avance de votre collaboration !



« La bière en poupe » 2019

LES CHEVRALLIÉS PRÉSENTENT



WWW.BIERE-EN-POUPE.CH

2ÈME JOURNÉE DE LA BIÈRE
ARTISANALE DE CHEVROUX

SAMEDI 3.08.2019

11H00-23H00 AU PORT DE CHEVROUX

7 MICROBRASSERIES LOCALES

Passeport - vacances de Payerne et environs

En 2019, le passeport - vacances aura lieu aux dates suivantes :

du 8 au 13 juillet et du 5 au 10 août



Comme l'année dernière, les inscriptions se feront en ligne du 29 avril au 12 mai 2019 sur le site : www.passvacpayerne.ch

Achat du programme définitif **le mercredi 5 juin de 18h à 19h30**
à la salle de paroisse catholique de Payerne
(2^{ème} vente le vendredi 7 juin de 10h à 11h au local)

Toute l'équipe sera à votre disposition pour les questions ou remarques par mail dès le 29 avril 2019 sur info@passvacpayerne.ch ou par téléphone au n° 079 254 86 04.

Nous nous réjouissons de partager ces deux semaines avec vos enfants.

La Lanterne magique



« Découvrir le cinéma » sans les parents, mais entourés d'adultes responsables.

Le club de cinéma international pour les enfants de 6 à 12 ans :
des films à découvrir au cinéma, en s'amusant !

A Payerne, la carte de membre coûte CHF. 30.- pour les 5 séances de la saison (CHF. 20.- pour le 2^{ème} enfant et gratuit pour chaque autre enfant de la même famille).

Inscriptions : Office du Tourisme de Payerne (Place du Marché 20) ou au cinéma « Apollo » de Payerne, une demi-heure avant le début de la séance, sous réserve des places disponibles.

Renseignements :

Office du tourisme de Payerne
026 662 66 70 ou 026 677 23 20
payerne@lanterne-magique.org

<https://www.lanterne-magique.org/clubs/payerne/>



Chardons, folle avoine / Plantes nuisibles



Comme chaque année, la Municipalité rappelle aux agriculteurs et propriétaires de terrains, sis sur le territoire de la Commune de Chevroux, que les chardons, la folle avoine et les lampés etc. doivent être détruits, selon la réglementation, pour éviter la propagation de ces plantes nuisibles.

En effet, le règlement cantonal sur la protection des végétaux précise que la lutte contre le chardon des champs, les cirses vulgaires et laineux, ainsi que la folle avoine, doit intervenir avant la formation des organes de reproduction, à savoir les graines dans le cas de ces plantes.



La lutte est obligatoire sur les terrains agricoles, viticoles, arboricoles, maraîchers, y compris les jardins d'agrément, le bord des routes, les haies et les lisières de forêts, les pâturages boisés, les voies de chemin de fer, les terrains destinés à la construction, les terrains en friche et les gravières. Elle peut s'étendre à l'entier du territoire lorsque le risque de dissémination peut facilement se propager aux terres agricoles.

La Municipalité demande aux agriculteurs de faucher les banquettes. Il est interdit d'y laisser des plantes nuisibles.

Merci de votre collaboration





Couper des arbres est utile à la nature.
Et à nous toutes et tous.

Les coupes de bois et les travaux sylvicoles sont utiles à la vitalité et à la stabilité de nos forêts. Attention toutefois : lorsqu'on abat des arbres, le danger guette !

Suite aux attaques de bostryches durant la sécheresse estivale et aux tempêtes, d'importants volumes de bois attendent d'être transformés. Des coupes sont prévues çà et là pour rajeunir et entretenir les forêts, éliminer les arbres malades ou alimenter les chauffages.

En Suisse, on ne prélève jamais plus de bois en forêt qu'il n'en pousse. La loi l'exige ainsi. En outre, toute coupe est soumise à autorisation. Il est indispensable d'exploiter la forêt selon les règles de durabilité, afin qu'elle puisse continuer à assurer l'ensemble de ses fonctions. Les 6'000 spécialistes suisses du secteur forestier bénéficient d'une formation poussée. Ils accomplissent une mission formidable, au service de la communauté, mais qui n'est pas sans dangers.

L'accès à nos forêts reste en principe ouvert durant la saison des coupes. Toutefois, les communes et les propriétaires mettent en garde les personnes qui fréquentent leurs forêts : elles doivent rester à distance des chantiers de coupes et de la zone dangereuse qui les entourent, afin de ne pas risquer leur vie et de permettre au personnel forestier de rester concentré sur son ouvrage. Concrètement, il convient :

- ◆ De respecter les barrages, car « Chemin barré = vie en danger » ;
- ◆ D'être attentifs aux triangles de signalisation qui valent avertissement « Passage autorisé, prudence exigée » ;
- ◆ De suivre les indications du personnel forestier ;
- ◆ De rester à l'écart des chantiers de coupe les week-ends aussi ;
- ◆ De ne pas escalader les piles de bois, car c'est très périlleux.



Attention! Près des chantiers de coupe, le danger rôde.
Illustration: Max Spring

Nouveau programme cantonal

Problème de couple...

AIDE & CONSEILS
POUR LES COUPLES



Le **CSP Vaud** et la **Fondation PROFA**, forts de leurs compétences et expériences en consultation de couples, ont mis sur pied un programme cantonal d'aide et de conseils pour les couples.

Ils garantissent l'accessibilité de ces consultations en proposant des tarifs adaptés ; ces prestations sont ouvertes à toutes à tous.

LA LIGNE INFO COUPLES
Un service professionnel, gratuit et anonyme, par téléphone ou en ligne



LES CONSULTATIONS
En couple ou en individuel

0840 860 860

www.problemedecouple.ch

www.csp.ch/vaud/services/questions-de-couple/



AIDE & CONSEILS
POUR LES COUPLES

**QUAND VIVRE ENSEMBLE
DEVIENT IMPOSSIBLE!**

0840 860 860
www.problemedecouple.ch

C'est le moment d'en parler.

Recensement des chiens - Rappel

En application des règlements, cantonal et communal, la Municipalité informe et rappelle aux propriétaires et détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au Bureau communal et à la banque de données « Amicus », dans les deux semaines :

- ◆ Les chiens acquis * ou reçus * ;
- ◆ Les chiens nés et restés en leur possession ;
- ◆ Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés ;
- ◆ Les chiens vendus **, donnés ** ou morts, pour radiation.

Lors de l'inscription, le propriétaire présentera le carnet de vaccination de l'animal. Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont bien évidemment dispensés de cette démarche.

Nous vous rappelons que les articles 32 et suivants du Règlement de police communal (Chapitre II) sont applicables. Ce règlement est à disposition sur notre site internet www.chevroux.ch ou auprès de notre Administration communale.

Toute infraction à la présente directive est amendable.

La Municipalité

* Indiquer provenance

**Indiquer destination



Stériliser les chats au lieu de les tuer

L'intervention de la SVPA (Société Vaudoise de Protection des Animaux) en janvier 2017 à Chevroux (voir le « Chevroux Nouvelles » n° 56 de novembre 2016) n'a pas, ou peu, été couronnée de succès.

Début octobre 2018, l'Office Fédéral de la Sécurité alimentaire et des Affaires vétérinaires (OSAV), la Société des Vétérinaires Suisses (SVS), Identitas et la Protection Suisse des animaux (PSA) ont lancé une campagne nationale pour le bien-être des chats.

Les chats sont les animaux domestiques préférés en Suisse. On estime à 1,7 million la population de chats vivant avec et parmi nous. Revers de la médaille de ce nombre élevé : ils se reproduisent de manière incontrôlée et certains chats redeviennent farouches et sauvages.

La Protection Suisse des Animaux conseille instamment d'empêcher la reproduction des chats (par stérilisation et castration) et encourage le puçage des chats.

Il est recommandé à toute personne qui découvre une colonie de chats devenus sauvages, d'en informer rapidement l'association de protection des animaux la plus proche, afin de mettre en œuvre une intervention sanitaire. (www.protection-animaux.com/sections)

Ces associations disposent de pièges spécialement adaptés aux chats et savent comment attraper, stériliser les chats sauvages et craintifs et les surveiller après leur libération. La meilleure période pour les actions de stérilisation est d'octobre à mars, étant donné que les chattes n'ont alors pas de petits. Les agriculteurs qui souhaitent faire stériliser leurs chats peuvent également s'adresser à la section PSA la plus proche.

Nous encourageons tous les propriétaires de chats à collaborer et agir en conséquence.

PSA, Protection Suisse des Animaux
Bâle 061 365 99 99
www.protection-animaux.com
psa@protection-animaux.com

SVPA - Lausanne
Tél. 021 784 80 00 www.svpa.ch



Portes ouvertes « publiques »

Chers utilisateurs de la déchetterie régionale,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une journée portes ouvertes, avec la visite de notre centre de récupération, ainsi que diverses activités sur le thème du recyclage

Samedi 11 mai 2019, de 9h00 à 16h00.

Un programme détaillé sera prochainement communiqué.

Nous vous informons que la déchetterie sera exceptionnellement fermée le vendredi 10 mai.

Merci d'avance de votre compréhension.

Récupération RG SA



CCSPA – Payerne Centre de collecte de
sous-produits animaux (déchets carnés)

Route de Grandcour 86 - 1530 Payerne

Tél. 026 / 660'36'12 Urgences : 079 / 241'41'07

HEURES D'OUVERTURE 2019 :

du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30

Le centre est fermé tous les après-midi,

ainsi que les jours fériés suivants :

Mardi 1^{er} janvier (Nouvel An)

Mercredi 2 janvier (Nouvel An)

Vendredi 19 avril (Vendredi-Saint)

Lundi 22 avril (Pâques)

Jeudi 30 mai (Ascension)

Lundi 10 juin (Pentecôte)

Jeudi 1^{er} août (Fête nationale)

Lundi 16 septembre (Jeûne fédéral)

Mercredi 25 décembre (Noël)

2020

Mercredi 1^{er} janvier 2020 (Nouvel An)

Jeudi 2 janvier 2020 (Nouvel An)

Afin de respecter l'horaire de travail de l'ouvrier équarrisseur et en raison du temps de prise en charge plus important (manutention et coupe des têtes), les cadavres des gros bovins seront acheminés au centre avant 10h30.

Nous vous remercions de votre collaboration !

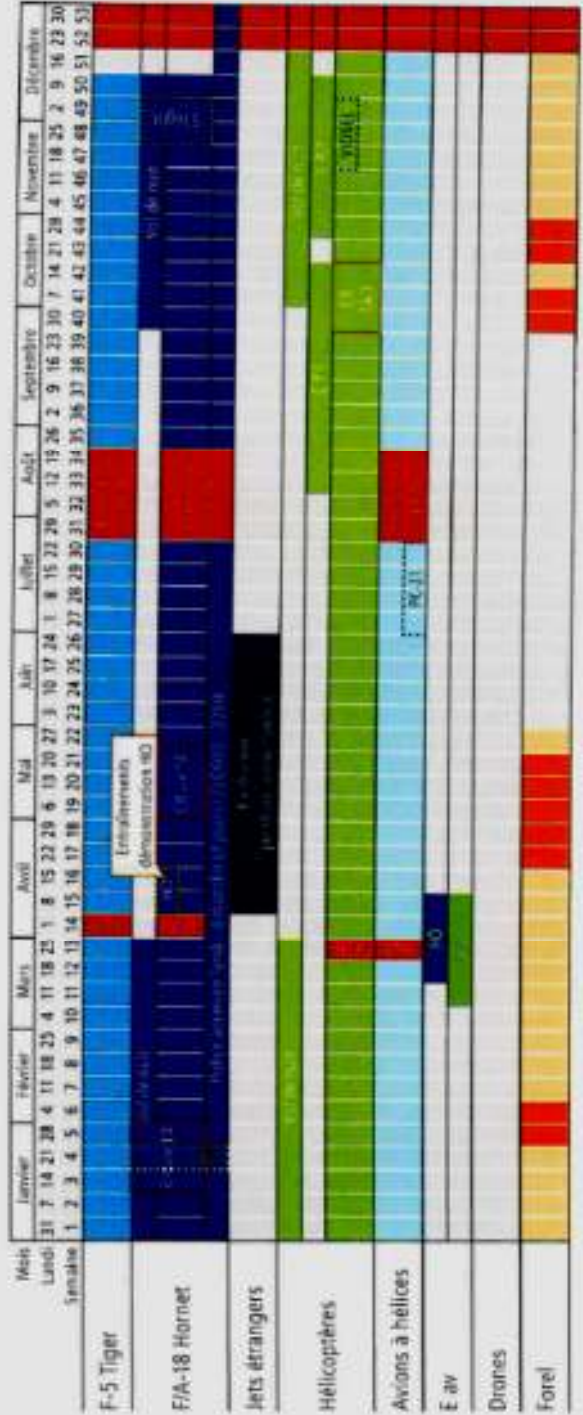
Association intercommunale du

CCSPA - Payerne

Centre de collecte de sous-produits animaux

Case postale 14 - 1530 Payerne

PLAN DE VOLS 2019



- Pas d'activités avec jets de combat
- F-5 Tiger
- F/A-18 Hornet
- E-3W
- Forel
- Tis avions pilotés à l'essai
- F-5 Tiger
- F/A-18 Hornet
- Super Prime
- EC635
- Place de tir de Forel ouverte
- NCFV-7 (Platini-PC-7)
- EC635
- Vol d'essai familiaux
- Pocher (Pilatus PT-6)
- Vol de nuit
- ACF-95 (Drone)
- CR = cours de répétitions

Base aérienne de Payerne Aéronews

01.2019